



**René COLLIN - Ministre du Gouvernement wallon
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Agriculture - Nature - Forêts
Ruralité - Tourisme
Aéroports

Communiqué de presse

Conférence ministérielle pour une dynamique touristique commune renforcée en Grande Région

22/04/2016

René COLLIN a réuni ce matin au Wex de Marche-en-Famenne la première Conférence ministérielle de la Grande Région consacrée au Tourisme.

Dans sa double fonction de Ministre wallon du Tourisme et de Ministre délégué à la représentation à la Grande Région, il a insisté sur l'importance nouvelle que le Sommet entend réserver au Tourisme, qui constitue un secteur essentiel pour la Grande Région, tant comme levier de développement économique que comme vecteur d'intégration et de rapprochement de ses citoyens.

Jusqu'alors trop peu présente dans la coopération transfrontalière grand-régionale, René COLLIN entend désormais, qu'à l'instar de l'ensemble des partenaires de la Grande Région, la Wallonie soit pleinement engagée et partenaire dans tout nouveau projet qui verra le jour en matière de tourisme.

Après avoir salué les diverses initiatives mises en place pour renforcer l'attractivité de la Grande Région, René COLLIN a rappelé que le vélo était la thématique touristique wallonne qu'il avait souhaité mettre à l'honneur cette année sous l'opération « En 2016, vivez la Wallonie à vélo ».

Vu son importance en Grande Région, René COLLIN a affirmé que le vélotourisme pouvait être un bel exemple de thème fédérateur pour la collaboration touristique transfrontalière. Le vélotourisme est en effet un des leviers permettant de stimuler le développement du marché touristique de la Grande Région.

Sur le plan sociétal, le vélotourisme apporte des effets bénéfiques pour l'économie locale, pour la santé, pour le respect de la nature et de l'environnement et favorise, par son caractère de proximité et de mobilité lente, la découverte des richesses d'un territoire.

Traversée par 4 itinéraires européens, la Wallonie détient, selon René COLLIN, un potentiel « vélotouristique » incontestable, à mettre en exergue et à valoriser.

A l'issue de cette première Conférence ministérielle, les Ministres et Autorités compétentes pour le Tourisme des entités partenaires de la Grande Région ont signé une Déclaration d'intention qui affirme la volonté d'une coopération renforcée en vue de permettre l'élaboration prochaine de nouveaux projets communs structurants, porteurs d'avenir, orientés aux besoins nouveaux du marché, surfant sur les nouvelles technologies de communication et de promotion, au service du développement du marché touristique intérieur et extérieur de la Grande Région.